



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
des Finances publiques**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE  
PTGC SUD ISÈRE  
34-40 AV. RHIN & DANUBE  
38047 GRENOBLE CEDEX 02

Grenoble, le 18 mai 2021

**INFORMATION**

**Objet : Mise à jour du plan cadastral  
Commune de Le Gua**

Le Service du Cadastre va effectuer du **21 mai au 25 juin 2021** des travaux de mise à jour périodique du plan cadastral sur votre commune.

Ces travaux intéressent les changements à caractère topographique, à savoir :

- implantation de constructions neuves.
- additions de construction (annexes, garages, piscines...), démolitions.
- mise en place de détails topographiques importants (voirie, plan d'eau...).

Ceci pour des changements issus de permis de construire, déclarations préalables ou des omissions pouvant remonter à plusieurs années.

Les travaux techniques relatifs à cette mise à jour nécessitent l'intervention d'un géomètre du Cadastre sur le terrain. Les personnes concernées voudront bien prendre toutes les dispositions utiles pour laisser libre accès à leur propriété et faciliter le déroulement des travaux de lever.

A toutes fins utiles le géomètre du Cadastre est porteur d'une carte professionnelle qu'il tient à la disposition des propriétaires ou occupants, et l'autorisant dans l'exercice de ses fonctions à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations (loi du 6 juillet 1943).

L'arrêté préfectoral n° 2012342-0021 du 07 décembre 2012 relatif à l'organisation des travaux de terrain de la tournée de conservation cadastrale est affiché en mairie au moins 10 jours avant le début des travaux.

Visa de la Mairie

